Gironde : Procès d'une nuit d'horreur au camping

13/03/2011 à 13h42

Le 26 juin 2008, un adolescent était sauvagement tué à Petit-Palais-et-Cornemps. Six jeunes comparaissent devant la cour d'assises des mineurs à partir de demain.Comment ont-ils pu en arriver là ? Comment expliquer un tel déchaînement de violence ? Pourquoi un collégien bordelais de 17 ans et un chauffeur-livreur parisien de 22 ans ont-ils massacré Jérémy Lepiller dans la nuit du 26 au 27 juin 2008 ? C'est ce que va tenter de comprendre la cour d'assises des mineurs de la Gironde à partir de demain et pendant huit jours d'audience.

Jérémy Lepiller allait avoir 18 ans le 13 juillet 2008. Il est mort, tué dans d'horribles circonstances, dans un bois de Petit-Palais-et-Cornemps, à coups de poing, de pied et de matraque […]

Le collégien bordelais voit rouge et exhibe une matraque de type « tonfa » qu'il a cachée sous son tee-shirt. Il en porte un violent coup au visage du jeune homme qui s'effondre. Les coups pleuvent. Le Bordelais et le Parisien s'acharnent. Le premier aurait même demandé à son copain de filmer la scène. Laissant la victime inanimée, ils regagnent le camping, les vêtements ensanglantés.Deux heures plus tard, ils retournent sur les lieux, de nouveau accompagnés, afin de voir l'état du jeune homme et d'effacer les traces. Dans un accès de violence, le Bordelais frappe encore Jérémy Lepiller, au sol, à demi-conscient. Celui-ci ne tarde pas à décéder.[…]

Il ne faut pas coller une étiquette d'assassin car la préméditation n'est pas avérée […]

Sud-Ouest